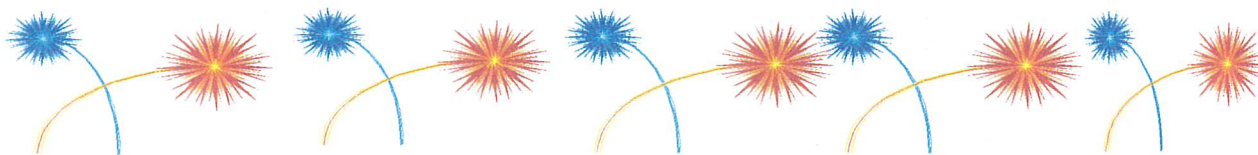


Les Echos de Lamberville

Décembre 2004

Numéro 4



EDITORIAL

« Comptez-vous ». C'est le mot d'ordre que vient de nous lancer l'INSEE. Notre commune figure donc parmi celles qui seront recensées en 2005.

Cette opération se déroulera désormais tous les 5 ans.

Vous recevrez toutes et tous la visite de l'agent recenseur entre le 20 janvier et le 19 février. Je compte sur vous pour lui réserver un bon accueil.

La grande question est bien évidemment : « Avons-nous perdu des habitants ou en avons-nous gagné depuis le dernier recensement » ?

Il nous faudra attendre pour connaître la réponse. En effet l'INSEE nous communiquera les résultats dans 1 an.

Néanmoins jetons un regard sur notre population :

Il y a encore une cinquantaine d'années, elle était presque exclusivement tournée vers l'agriculture, puis au fil des temps les conditions économiques vont se durcir, la mécanisation faisant un bon en avant et les fermes s'agrandissant : c'est l'exode rural.

Aujourd'hui notre population vieillit, soyez rassurés nous ne sommes pas les seuls ! Et nous connaissons les causes : tout d'abord notre situation géographique qui nous éloigne trop de Saint-Lo et notre commune n'est pas située sur un axe fréquenté. La seconde raison trouve sa source dans l'absence de plan d'occupation des sols ou de carte communale, ces documents représentant une charge financière trop lourde pour le budget.

La situation semble donc figée !

Et que penser de la hausse de l'immobilier ? Cette flambée des prix des terrains à bâtir et des maisons à restaurer ne serait-elle pas une chance à saisir ? Signe d'un profond changement, il nous arrive en mairie de recevoir des demandes de terrains à bâtir.

Voilà la situation actuelle. Devons nous rester entre nous ? Devons nous ouvrir et favoriser l'arrivée de nouvelles familles ? C'est à mon avis la question à se poser en ce début d'année 2005, d'autant plus que Lamberville est situé dans le périmètre du S.C.O.T (schéma de cohérence territoriale) du pays Saint-lois. Il nous faudra, si l'on veut accueillir de nouvelles constructions émettre des avis au moment de l'élaboration de ce S.C.O.T. Affaire à suivre.....

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, l'année 2004 s'achèvera, la coutume veut que nous jetions un regard sur les événements des douze derniers mois, et je ne peux m'empêcher d'évoquer la disparition de Monsieur LENAULD, qui a été notre maire pendant quarante ans, apprécié de tous, nous garderons le souvenir d'un homme juste et intègre. J'ai aussi une pensée pour Gilbert POTEY qui nous a quitté plus récemment.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, que 2005 vous apporte bonheur et santé à vous et à tous les vôtres.

**Le Maire
François de Brunville**

**La Mairie est ouverte au public le Jeudi de 14h à 18h .
Permanence du Maire le Mercredi de 18h à 19H**



Les derniers préparatifs de la fête du 25 Juillet à Biéville



Repas de Noël des Anciens le 1 Décembre 2004



*Repas des Anciens le 25 Septembre 2004
A la Guinguette à Torigni-sur-vire*



11 Novembre 2004

LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Cette année la soirée a été organisée le 21 février ou participaient 100 habitants de nos deux communes (Biéville et Lamberville). Le 12 juin un voyage a emmené 53 personnes au « parc Astérix ».

La fête annuelle a eu lieu le 25 juillet à BIEVILLE ou 470 personnes ont participé au repas du midi avant de découvrir les jeux et stands. La journée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.

Le 5 septembre, pour la première fois 90 personnes de nos communes et de l'extérieur participaient à un rallye pédestre qui nous emmena sur les chemins de Biéville, Lamberville, Saint-Amand et Vidouville.

Rendez-vous en 2005 : le 4 février pour la soirée à la salle de Biéville, le 11 juin pour un voyage (Destination encore inconnue), le 31 juillet pour la fête cette année à Lamberville et le 4 septembre pour une randonnée pédestre.

CHEVEUX BLANCS

Chaque mois de janvier « les Amis de la Gaîté » se sont retrouvés pour la galette des rois. Dominos et cartes nous rassemblent une fois par mois et c'est à cette occasion que nous partageons un goûter que chacun apprécie toujours autant. Chaque trimestre les membres de l'association organisent, préparent et servent un repas qui réunit un peu plus de 25 personnes. Une participation de 6.10 euros est demandée à chaque convive. Un repas gratuit pour Noël a été servi le 1 décembre.

Le 25 Septembre le conseil municipal recevait à TORIGNI SUR VIRE au restaurant « La Guinguette », les aînés de plus de 60 ans pour le banquet annuel offert par la commune.

Pour les « Amis de la gaîté », il vous suffit de nous rejoindre dès que vous avez 60 Ans.

SOCIETE DE CHASSE

Depuis l'assemblée générale de 2003, nous déplorons le décès de Mr Désiré LENAULD. Je voudrais que nous ayons une pensée particulière pour celui qui a été de ceux qui ont participé activement à la création de notre société en 1977. Depuis nous déplorons aussi le décès de Gilbert POTEY.

Lors de l'assemblée générale du 15 septembre, les comptes ont été approuvés, la cotisation de 15 euros est devenue égale pour tous. Il a été prévu 7 lâchers soit 175 faisans et 50 perdreaux. Signalons la destruction de 19 renards (7 adultes et 12 petits) au cours de la campagne 2003-2004.

La soirée (choucroute et poule au pot) le 13 mars à Giéville a réuni 350 convives qui ont pris part au repas dansant.

Rendez-vous le 26 février 2005 à Giéville pour l'habituelle soirée.

ANCIENS COMBATTANTS

L'U.N.C (Union Nationale des Combattants), fidèle à ses rendez-vous, était présente aux manifestations du 8 Mai et du 11 Novembre. Cette année toutes les communes du canton se sont retrouvées à GUILBERVILLE le 11 Novembre, l'office religieux fut suivie des cérémonies aux monuments aux morts à Biéville et Lamberville. Le vin d'honneur a été servi à la salle polyvalente de Biéville.

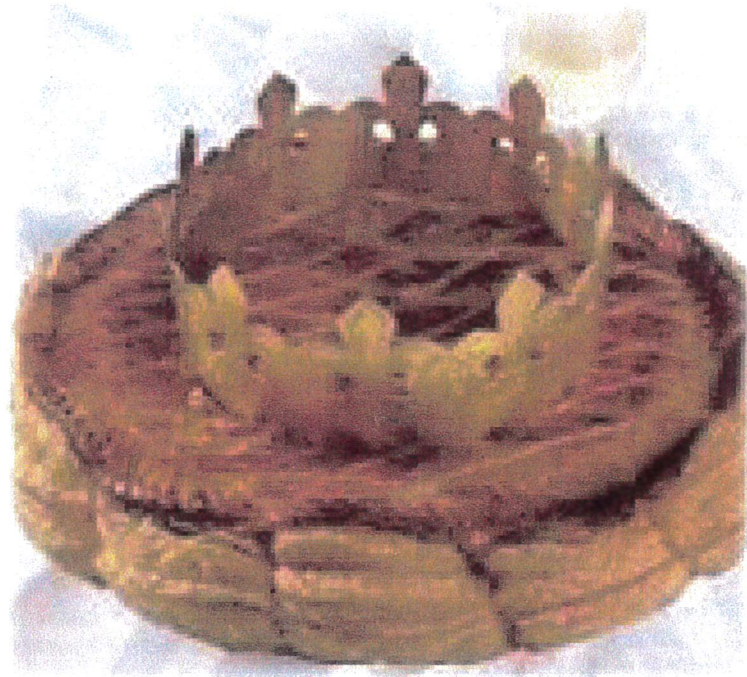
ETAT CIVIL 2004

Naissances :

- . 15 Aout : Inés BREE
- . 23 Septembre : Soline GRELLIER

Décès :

- . 2 Avril : Désiré LENAULD
- . 2 Novembre : Gilbert POTEY



INVITATION

***Le Maire
Les Conseillers Municipaux***

***Vous convient
Dimanche 23 Janvier 2005 à 14h30
A La Salle de LAMBERVILLE***

Pour partager la galette des rois

Merci de réserver au plus tard le 10 Janvier auprès de :

François de BRUNVILLE au 02 33 56 15 70

Jean-Claude MESLIN au 02 33 56 16 70

Bernard FOUSSE au 02 33 55 64 22

LE RECENSEMENT EN 2005

Publi-communiqué : commune de moins de 10 000 habitants recensés en 2005

**Toute la population vivant à LAMBERVILLE
sera recensée à compter du 20 Janvier 2005 par
Noëlie ROUSSEL**

Depuis janvier 2004 , le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme LAMBERVILLE font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.
LAMBERVILLE fait partie du groupe des communes recensées en 2005.

A partir du 20 Janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique.
Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02 33 56 56 47 aux heures habituelles d'ouverture.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de septembre 2005.

LA COMMUNE A TRAVERS LES TEMPS

SUITE d'une PROMENADE au 20ème SIECLE.

Mai 1925, c'est l'élection de M. Octave LENAULD comme Maire et d'Albert SENEAL Adjoint.

Au delà des sujets traités auparavant ,les réunions du Conseil Municipal doivent assurer les charges d'attribution de pain et de graisse à soupe. Le conseil municipal doit aussi statuer sur les allocations aux femmes en couches, à l'allaitement , aux familles nombreuses et à l'assistance aux vieillards.

1927, création d'un Syndicat d'Electrification, mais toutes les maisons ne seront pas électrifiées à la veille de la guerre.

L'invasion du doryphore en 1933 nécessite la prise de mesures de destruction.

L'agriculture se modernise avec l'arrivée de la moissonneuse lieuse. Ainsi va naître l'époque de la grande corvée des battages avec l'aide des voisins.

Acceptation du testament de Mme Val, aux termes duquel elle fait un legs immobilier sous les conditions que les revenus servent à la remise en état des fermes, de l'achat d'un corbillard (15 120 F), d'un deuil pour l'église et autres conditions charitables.

L'installation d'une cabine téléphonique est réalisée chez un particulier qui sera chargé de distribuer les télégrammes et de passer les communications.

La distillation à domicile étant supprimée, un emplacement auprès du presbytère est désigné pour recevoir l'atelier public.

La guerre est déclarée, les hommes partent et certains sont faits prisonniers, d'autres sont réquisitionnés pour aller travailler en Allemagne ou sur des chantiers en France. Dans les fermes, les femmes doivent assurer le travail des hommes absents.

La vie s'organise avec des cartes de rationnement pour l'alimentation, les vêtements, le pétrole pour l'éclairage et l'essence pour les 12 voitures que comptait la commune.

Il faut aider les parents et les mères de famille dont le fils ou le mari est prisonnier de guerre car ceux-ci ne vivent qu'avec l'allocation militaire, un livret d'épargne de 400 F est accordé à chacun des 5 hommes mariés et 200 F aux 7 célibataires.

Début juin 1944, c'est le débarquement et la population part en exode vers la Mayenne et l'Orne. Au retour 6 baraques sont attribuées aux familles qui ont perdu leur maison.

Les administrations sont remises en place et on organise les premières élections.

Mai 1945, élections de 10 conseillers qui élisent M. Octave LENAULD, Maire et M. François LECHIPEY, Adjoint.

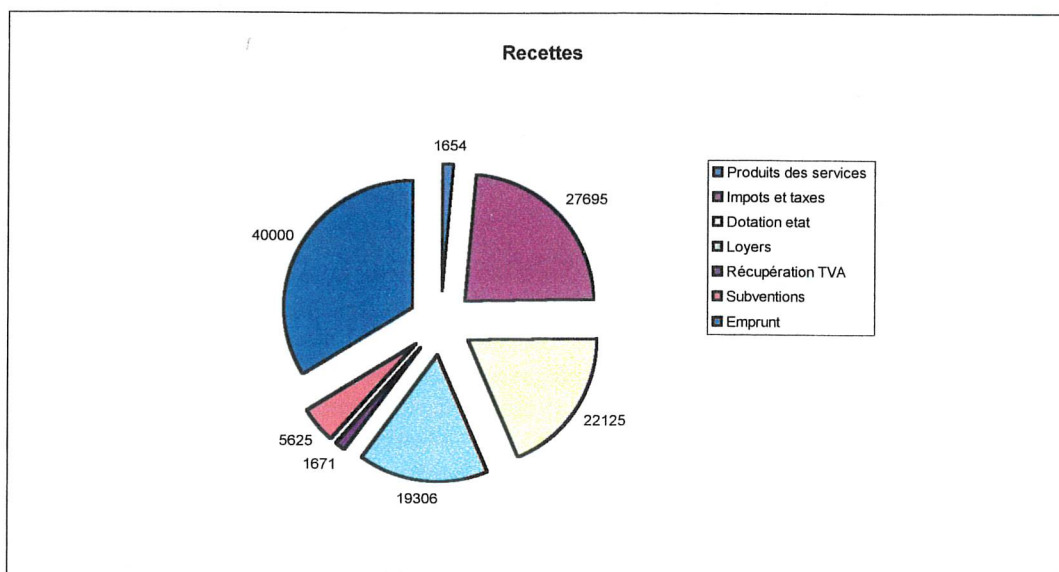
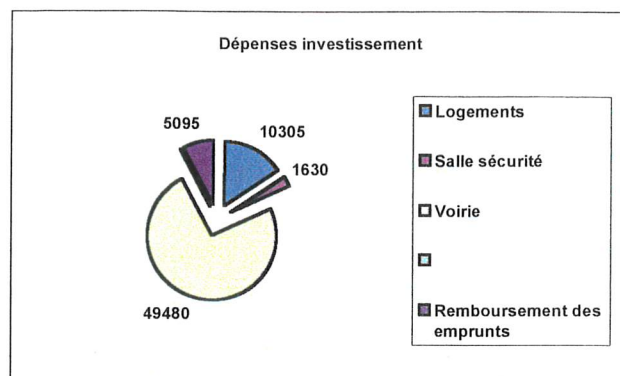
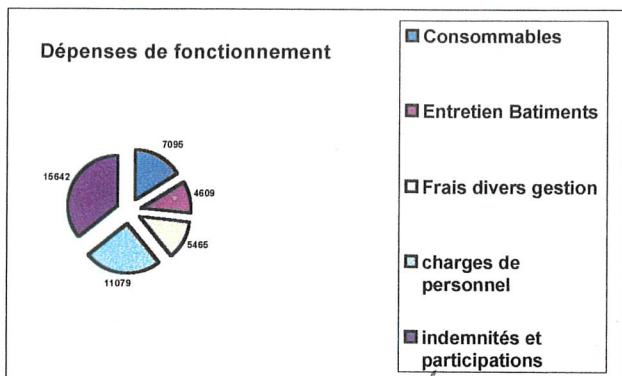
Ils ont la lourde tâche d'engager les démarches pour obtenir des dommages de guerre et de reconstruction qui se poursuivront au cours des années 50.

Le droit de vote ayant été accordé aux femmes, la première liste électorale est établie en 1945 et elles prendront part au référendum du 21 octobre.

La suite vous sera donnée dans le prochain numéro

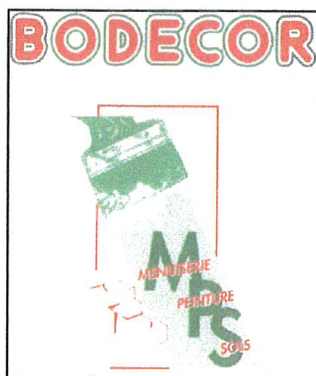


BUDGET



Quelques explications :

Cette année 2004 a vu les investissements consacrés aux logements se poursuivre alors que démarrait le programme enrobé avec la réalisation sur les routes de la Croix Jolie et du Breuil. Les travaux importants de voirie ont pu se faire grâce au groupement au sein de la communauté de communes et à la subvention de l'état de 5360€.



M.P.S. MENUISERIE - PEINTURE - VITRERIE - SOLS

Z.I. de la Chevalerie 50000 SAINT-LO Tél : 02 33 55 42 42 Fax : 02 33 55 42 44

www.bodecor50.com

COMMEMORATION DU 60^{eme} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE NOTRE COMMUNE



Le vendredi 30 juillet, en présence de Jean-Pierre ENGUERRAND notre Conseiller Général et de Guy LACOUR Président de la Communauté de Communes, nous nous sommes retrouvés très nombreux pour fêter le 60^{eme} anniversaire de la libération de Lamberville.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts en souvenir de toutes les victimes de cette guerre, nous sommes descendus à la salle polyvalente accompagnés des célèbres Jeeps américaines.

Sur place tous ont pu écouter l'exposé de Mr BOURGET relatant la façon dont les Américains de la 5^{eme} division d'infanterie reprirent la côte 183 libérant ainsi notre commune et repoussant les parachutistes allemands du Général SCHIMPF.

Notre conseiller Général insistait sur les pertes considérables des Américains, parlant de ces jeunes soldats de 20 ans tombés sur le sol normand « prix à payer pour nous redonner notre liberté ».

La soirée s'acheva par un copieux buffet apprécié de tout le monde.



Donnons à la vie toutes ses chances.

Torigni Sur Vire Tél : 02 33 56 96 22 Fax : 02 33 77 36 75